COMBAT OUVRIER

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe.
Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe.
Pour la reconstruction de la IVéme Internationale.

SAMEDI 13 OCTOBRE 1984 — N° 271 — PRIX : ANTILLES 2 F 50 FRANCE 3 F

Editorial

TRAVAILLEURS MARTINIQUAIS OU GUADELOUPEENS: MEME COMBAT CONTRE L'EXPLOITATION ET L'OPPRESSION !

Quelques jours après le début de la grève du centre hospitalier de Pointe-à-Pitre Abymes, certains journalistes ont posé la question de savoir si la grève n'avait pas pour origine le fait que le candidat déclaré admis à la suite du concours était un Martiniquais. Par la suite cette question est souvent revenue sur le devant de la scène, et certains ont posé le problème de la présence des travailleurs martiniquais en général.

En réalité le nombre de travailleurs originaires de l'île soeur est minime. En tout cas il n'est pas comparable avec le nombre de travailleurs originaires d'Haïti ou de la Dominique. Les travailleurs Guadeloupéens en Martinique sont également très peu nombreux.

Ceux qui agitent ce problème cherchent manifestement à créer la division parmi les travailleurs en général, car qu'il soit de Guadeloupe, de Martinique ou des autres iles voisines de la Caraibe le travailleur doit vendre sa force de travail aux capitalistes qui eux, tirent profit de toute division des travailleurs. Il n'y a qu'à voir comment certains patrons gros et petits exploitent les travailleurs haïtiens ou dominicains. Ceux-ci reçoivent des salaires inférieurs, n'ont pas de protection sociale, etc...

Mais, même si les travailleurs martiniquais étaient effectivement nombreux en Guadeloupe, tout comme haïtiens ou dominicains, cela ne serait pas une raison pour les travailleurs guadeloupéens de suivre ceux qui essaient de diviser les travailleurs, sous prétexte de trouver tel ou tel défaut aux travailleurs non guadeloupéens. Les mêmes gens qui font circuler ces genres de propos diviseurs sont ceux là même qui s'indignent quand nous dénonçons le «racisme officiel». Ceux-là, le fait que des Blancs dirigent complètement la Guadeloupe et la Martinique et sur le plan politique et sur le plan économique, cela ne les dérange pas.

Les travailleurs n'ont aucun intérêt à se diviser. D'autant plus que nous vivons dans une époque où s'aggrave une crise économique. Il y aura à se battre farouchement pour que justement les travailleurs ne soient pas les principales victimes de cette crise, pendant que les classes aisées ou riches préserveront leur niveau de vie ou même leurs privilèges.

Dans une telle lutte les travailleurs ne seront pas de trop pour se battre et imposer leurs revendications aux patrons et à tous les privilègiés de cette société.

Suite p 3

LA GREVE AU CENTRE HOSPITALIER DE POINTE A PITRE PREND ELLE UN NOUVEAU TOURNANT ?

En grève depuis 19 jours, les travailleurs du service administratif du Centre Hospitalier ont décidé mardi 9 Octobre de poursuivre leur grève pour exiger l'annulation des résultats du concours externe du 20 juin. Mardi 9 Octobre, le mécontentement est monté d'un cran quand les grévistes ont appris que la direction de l'hôpital avait décidé de passer outre leur protestation et de nommer au poste à pourvoir le candidat qui avait réussi au concours externe contesté. Plusieurs services qui n'étaient pas en grève, ont décidé de se lancer dans l'action aux côtés du service administratif. Dans un mouvement de colère, des grévistes se sont postés à l'entrée de l'hopital pour rassembler leurs camarades des autres services et leur expliquer la nécessité d'élargir le mouvement. Il semble que l'on va vers une grève de tout l'hopital à partir de jeudi.

Suite p. 3



La grève de 1981 : les agents hospitaliers dans la rue.

Martinique :

LES CHAUFFEURS DE TAXI MECONTENTS

Comme nous l'écrivions dans notre No 269 du 29 Septembre dernier, ce n'était pas des problèmes des travailleurs du secteur que l'on avait discuté lors du dernier colloque sur le tourisme

En particulier les chauffeurs de taxi bien que constituant une couche particulière de travailleurs, étant pratiquement tous artisans et propriétaires de leur outil de travail, ont bien essayé de poser le problème des transports terrestres lors du colloque, mais sans succès.

D'après leurs représentants, l'examen de cette question a fait fuir bon nombre de participants lorsqu'il n'a pas rendu muets les autres.

Pourtant les charges supportées par cette catégorie ne cessent d'évoluer en sens inverse de leurs revenus (véhicules, assurance, carburant, frais d'entretien..)

Car pour ce qui est de leurs revenus, ils sont bloqués et bien bloqués par les gros entrepreneurs de tourisme tels Roger Albert et compagnie. En effet ce sont les agences de voyage qui rançonnent les touristes et répartissent comme bon leur semble la manne ainsi récoltée.

Alors qu'un groupe de quatre touristes doit payer entre 720 F et 684 F pour une excursion de 2 H et demie sur l'île, le chauffeur de taxi ne touche que 255 F. La différence est empochée par l'agence de voyage !

En ce qui concerne l'utilisation des cars, le magot est encore plus intéressant.

Pour un car de 40 places, l'agence de voyage perçoit près de 7000 F alors que le car est loué pour 800 F. Et les agences de voyage, plutôt que d'employer des taxis, emploient des cars, cela leur rapporte plus !. Quand on sait par ailleurs que l'on estime à 8 milliards de centimes les retombées du tourisme de croisière ici, on peut s'imaginer sans difficulté le pactole qu'empochent les différents requins qui pleurent aujourd'hui le ventre plein, craignant que l'action des taxis ne leur nuise !

C'est donc le plus logiquement d monde que ces derniers demandent un plus juste répartiti on du gâteau touris tique.

Ainsi las d'être ignorés, ils ont ma qué le coup à leur façon. Dès le dimar che suivant le colloque, refusant d'em barquer les touristes, puis le jeudi, il ont bloqué deux cars de touristes su le port jusqu'à l'arrivée des forces de ré pression qui ont réussi à en dégager un On a alors assisté à une corrida dans le rues de Fort-de-France, entre taxis, car et police.

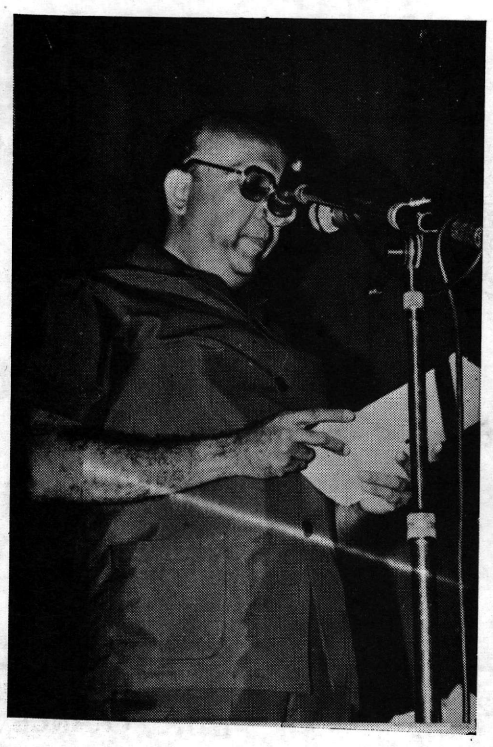
Résultat : un taxi quelque peu en dommagé.

Cela ne semble pas suffisant pou arrêter l'action des chauffeurs.

Il faut signaler les paroles provoca trices du préfet Chevance, menaçant d «casser» les taxis !

Personne n'a relevé ses paroles, ho mis les représentants du PCIS a Conseil Régional !

Martinique : au Marin : MEDAILLE D'OR DE LA SERVILITE POUR CERTAINS DIRIGEANTS DU PPM



Mardi 25 septembre, grande réception dans la commune du Marin dont la municipalité est dirigée par le PPM. Une délégation du gratin local accompagnait le «grand papa blanc» (le préfet Chevance) dans une de ses visites sur le terrain. Pratiquement tout le monde a voulu y être représenté : DDE, DDA, DDASS, le Temps libre, les Affaires Maritimes, l'Office National des Forêts, les impôts, la gendarmerie et le Conseil Régional.

Ce dernier y avait délégué, aux côtés de Wan-Ajouhu, une équipe du PPM (municipalité PPM oblige), Darsières en tête flanqué de Guiot et Bernabé.

Tout cet aéropage ennuyeux n'aurait même pas mérité que l'on s'intéressât à lui si certains n'avaient ouvert la bouche un peu trop grand et laissé parler leur cœur. . .

Ce fut le Maire Désiré qui ouvrit le bal : s'adressant au Préfet, il déclara : «j'espère que vous serez le plus longtemps parmi nous et que vous obtiendrez la médaille d'or de la longévité». . . rien que cela !

Puis ce fut au tour de Darsières : «Il faudra sertir cette médaille d'or de diamants». . .

Mais c'est la sauvegarde de la moralité qui intéressait surtout leur interlocuteur qui déclara entre autres : «Le Marin est très bien placé. Il faut saisir cette chance, mais il ne s'agit pas de le tranformer en lupanar».

Ces assauts de politesse entre gens du même monde sont révélateurs des relations qui existent entre l'administration coloniale et les élus du PPM.

Ainsi, le préfet pour eux représente ainsi que le dit Désiré «. . . l'espoir que nous avons mis dans la démocratie française».

Effacée, l'intervention des forces de répression contre les grévistes de l'hôtellerie, du Servair ou des Portiques. Oubliée, l'attitude méprisante de l'administration coloniale. Oubliées surtout les belles paroles vantant la dignité des Martiniquais. Aujourd'hui, l'heure est à la servilité !

AVORTEMENT : LAISSEZ LES VIVRE : une association réactionnaire qui veut lutter contre l'avortement

C'est en première page du journal «France-Antilles» paru le samedi 29 septembre que l'on a pu apprendre la création à la Martinique d'une antenne de l'association française «Laissez les vivre».

Le lundi suivant, les radios RFO et RCI en parlèrent à leur tour. RCI a d'ailleurs fait un dossier à ce sujet en invitant Monique Cottrell, l'initiatrice de ce mouvement dans l'île.

«Laissez les vivre» est une association de droite, née en France pour lutter contre les lois favorables à l'avortement. Elle est opposée au droit des femmes à interrompre leur grossesse, donc condamne les lois qui les y autorisent. Elle justifie cette position en disant que dès lors qu'un ovule est fécondé, il y a vie, et que par conséquent détruire cet embryon est un crime.

L'argumentation de Mme Cottrell est frappée du sceau de l'hypocrisie. Il est hypocrite de considérer comme des criminelles les femmes qui avortent. En effet, il est évident qu'elles ne le font pas par instinct criminel, ni pour le plaisir de se faire souffrir. Pour la plupart de ces femmes de la population, l'avortement est un constat d'échec. Les femmes qui s'y résolvent le pratiquent parce qu'elles savent toutes les difficultés matérielles qu'entraîne l'éducation d'un enfant, éducation que la société actuelle laisse généreusement à la charge de la mère.

Mais c'est surtout que dans cette société où la femme est déjà opprimée en tant que femme pour celles qui vivent dans la population travailleuse avoir un enfant est un handicap supplémentaire dans la réalisation d'une vie normale. Et cela, que ce soit d'ailleurs le premier enfant ou bien le huitième d'une maisonnée déjà remplie !

Et c'est dans ces conditions-là que ces femmes se résignent à ne pas accepter un enfant.

Tout cela, Monique Cottrell et ses consœurs bourgeoises le savent très bien mais refusent de le prendre en compte. Et ce n'est pas les quelques mesures misérabilistes qu'elles proposent (par exemple créer des foyers pour aider les jeunes femmes durant leur grossesse) qui résoudront le problème !

Ces réactionnaires voudraient que quelles que soient les conditions, les femmes acceptent leurs enfants ! Et au nom de leur morale, elles dénient aux femmes ce droit élémentaire qui est celui de disposer de leur propre corps !

Cependant l'antenne de cette association «Laissez les Vivre» n'existe pas encore réellement en Martinique, puisque son lancement ne s'y fera que fin Octobre avec la venue de sa présidente à l'échelle nationale française, une dame Poulot. Quant à son activité, elle ne débutera pas avant 1985. Pourtant, elle bénéficie déjà largement de l'appui de la grande presse locale bourgeoise qui lui a fait une bonne publicité.

En attendant, ce n'est pas en criant très fort «à l'assassin» contre les femmes qui avortent et ceux qui les aident que le problème de l'avortement se résoudra.

Lorsque dans la société future, les individus ne seront plus opprimés et bénéficieront de la sécurité matérielle, il est certain que l'obligation dans laquelle les femmes sont d'avorter disparaîtra, de même que bien des tares actuelles, qui sont le témoignage de la barbarie dans laquelle nous vivons.

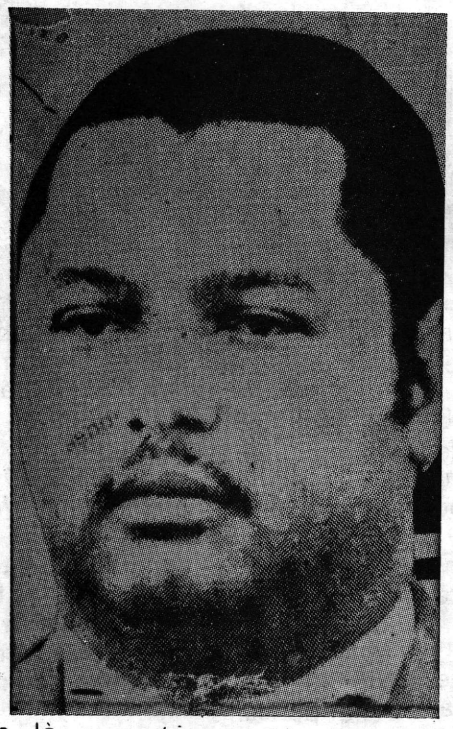
Mais pour y arriver, il faudra d'abord renverser cette société.

HAITI : UNE VICTIME DE LA TORTURE TEMOIGNE

(Suite et Fin).

LA FIN DU CAUCHEMAR

Je terminerai ce témoignage en disant que j'ai eu l'extraordinaire chance de réchapper à la mort, fin inéluctable pour la plupart des prisonniers. Ironiquement, c'est la corruption du régime qui m'a sauvé. Mes parents, tout au long des années, avaient en vain épuisé toutes les démarches, jusqu'au moment où on leur conseilla d'entrer en contact avec la mère de Luckner Cambronne qui, leur dit-on faisait un trafic avec certains prisonniers. Un jour, je fus fort surpris en recevant du geolier un savon et un paquet de cigarettes. Jamais ni moi ni les autres n'avions eu la moindre visite, le moindre paquet. Commençais-je à devenir paranoïaque ? Je ne vis immédiatement dans ces cigarettes qu'un cadeau empoisonné, et ceci au sens propre. Aussi, inspectant avec circonspection le paquet, j'y découvris un message. On me conseillait de m'inciser la bouche et de dire que je crachais du sang pour être envoyé à l'hôpital. De fait je fus d'abord expédié à l'infirmerie mais, contrairement aux usages, je n'y restai pas.

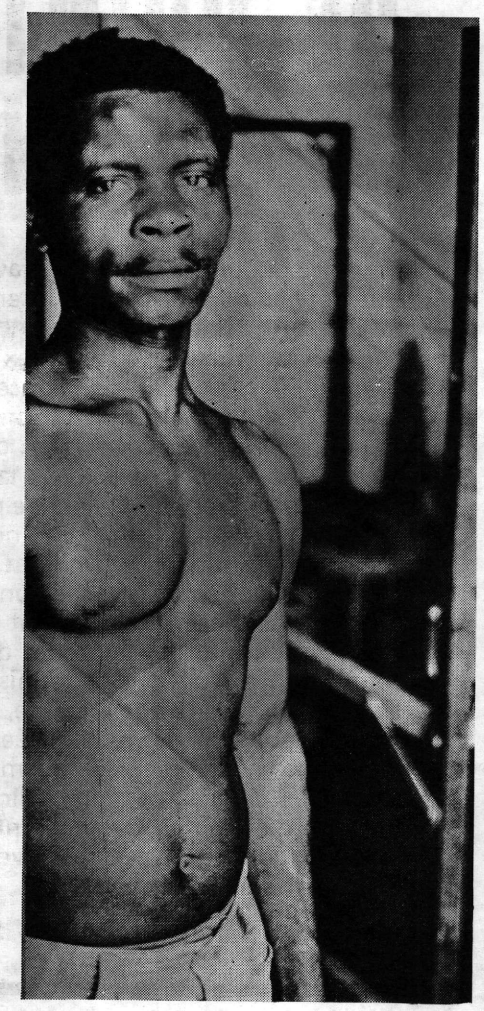


De là on m'envoya à l'hôpital général. Je n'ai jamais su si le fonctionnaire qui me fit remplir certaines formalités et m'indiqua que je devais suivre un traitement à domicile était personnellement impliqué dans le trafic ou s'il se contentait d'exécuter des consignes sans chercher à savoir. J'ai appris en tout cas depuis que d'autres ont été libérés de cette façon, c'est-à-dire moyennant finances à la mère de Cambronne. Ma mère me rapporta par la suite qu'elle avait obtenu un rendez-vous avec celle-ci, elle lui expliqua que ma sortie nécessitait certains «frais» estimés à 2000 dollars. Somme considérable et encore plus en Haïti, finalement il y eut un rabais de 500 dollars et se saignant à blanc, la famille parvint à racheter ma liberté.

Je sortis de prison le 9 mai 1972 ; après le bref passage à l'hôpital général, c'est un taxi qui me ramena chez moi. Mes cheveux étaient devenu «rouges» et j'étais déjà loin sur le chemin de la mort. Peu de temps après, je partis pour l'étranger et depuis lors je vis en exil. Je n'ai pas perdu mes convictions et je crois même plus que jamais qu'il est vital pour les Haïtiens de s'organiser dans la lutte contre le régime. Plus de dix ans se sont écoulés depuis ma libération et je pense souvent à ceux qui sont restés après mon départ et qui se sont succédés jusqu'à ce jour.

Ce témoignage n'en est qu'un parmi d'autres dont certains pourraient être plus terribles encore. Il m'a paru nécessaire de le faire au nom de tous ceux qui ont lutté à cette époque, qui sont morts sous la torture ou ont été fusillés par camions entiers sans trahir leurs convictions ni regretter leurs actes. Tant que nous luttons ils ne sont pas tout à fait morts et cet hommage qu'aujourd'hui je voudrais leur rendre ne peut selon moi être véritable qu'en poursuivant la lutte commune à tous.

Aujourd'hui, plus précisément j'ai apporté ce témoignage à *Haïti-Progrès* en voyant la liste des victimes publiée dans le dernier numéro. Cette liste m'a frappé car elle était incomplète et j'ai voulu y ajouter les noms de tous les camarades que je connaissais. En même temps, j'estime nécessaire d'appuyer toutes actions mettant en lumière le caractère répressif du régime et prenant la défense des prisonniers politiques actuels. Peut-on rester en marge de ces actions



sachant ce que souffrent en ce moment même des compatriotes aux Casernes Dessalines ou ailleurs.

Les témoignages, à mon avis, ne doivent pas servir à apitoyer les lecteurs ; au delà de l'aspect émotionnel, ils doivent favoriser une prise de conscience sinon ces récits restent en définitive vains. Les familles des victimes à qui *Haïti-Progrès* a lancé un appel devraient y répondre largement car n'est-ce pas un minimum à accomplir en faveur des siens ? S'isoler, se replier sur soi, rester en marge, c'est favoriser malgré soi la perpétuation de telles pratiques, les femmes haïtiennes par exemple ne pourraient-elles agir à l'instar des mères argentines de la «Place de Mai» ? En diaspora, il n'est pas de risques comme en Haïti, aussi est-ce à mon avis la meilleure des preuves que nous respectons le souvenir de nos morts et voulons faire tout notre possible pour sauver ceux qui vivent encore. La participation aux actions collectives reste fondamentale.

Michel Joseph

Martinique : LA FIESTA AU RPR



«Woy, woy, woy, Mi débat» pourrait-on dire en paraphrasant une chanson très connue, à propos d'une réunion récente du comité R.P.R. de la circonscription du centre.

Le secrétaire fédéral intrônisé par Jacques Chirac, à savoir Maître Mouriesse a été traité de fraudeur et de tricheur par toute une partie des «compagnons» qui ont ensuite quitté la salle.

Le prétexte de l'affaire est très interne : on a accusé Mouriesse de fraude aux élections au comité de la seconde circonscription et de tout faire pour favoriser Michel Renard dans la circonscription du Nord. Et certains jeunes loups aux dents longues, tels Yan Montplaisir, vexés de se retrouver écartés ont saisi l'occasion de ruer dans les brancards.

Le plus comique a été de voir tous ces bourgeois bon chic, bon genre, s'injurier et menacer de s'étriper, comme des «majors» émêchés un soir de fête de quartier. Il paraît même qu'une certaine dame, conseillère régionale, dirigeante d'une organisation de femmes bourgeoises était la plus ardente à se répandre en injures, retrouvant pour cela le bon créole, pourtant banni par elle à tout autre moment.

Martinique : FABIEN, UN LARBIN DES PATRONS

Dans le journal : «Le Naif» en date du 26 septembre, René Fabien répond aux questions d'un journaliste de cet hebdomadaire par des propos bien révélateurs de la mentalité de ce «syndicaliste» d'un genre très particulier.

Cet homme, rappelons-le, n'est autre que le secrétaire général du syndicat F.O. en Martinique.

Pour lui, comme pour sa centrale, s'il y a un important chômage actuel, c'est que «l'inquiétude (des patrons) ne favorise pas les investissements car ils craignent des événements graves».

Ou encore à propos des milices patronales il ajoute : «On parle de milice, mais on est au regret de dire et constater qu'il n'y en a pas».

Et c'est en bon larbin des patrons, que Fabien avoue : «qu'il n'est pas raisonnable de faire grève pour des effectifs dès lors que l'administration a voté son budget.»

Après tant d'aveux de la part de Fabien comment s'étonner qu'il ait été élu avec les voix patronales tant à la présidence du Conseil d'administration de la Sécurité-Sociale qu'à la présidence du Conseil Economique et Social.

Il faut bien du toupet à Fabien pour déclarer que les luttes des travailleurs ne servent à rien. Ne se souviendrait-il pas de la grève des fonctionnaires pour le maintien des 40 % à la tête de laquelle il marchait ?. N'a-t-elle pas contribué à faire reculer le gouvernement ?

Suite de l'éditorial

Ce n'est certes pas parce qu'une part importante de l'économie des Antilles est aux mains des békés originaires de Martinique que les travailleurs de Guadeloupe doivent confondre dans leur hostilité patrons et ouvriers martiniquais. Les békés sont les maîtres de l'économie martiniquaise contrôlant le négoce et les grandes plantations. Ils cherchent aussi à exporter leur argent en Guadeloupe où ils contrôlent une part importante des affaires.

Mais les travailleurs martiniquais ne sont pour rien dans cette présence des békés martiniquais pas plus que les travailleurs français ne sont responsables de ce que fait ici l'administration coloniale ou de l'exploitation qui se prolonge des entreprises métropolitaines à leurs succursales antillaises.

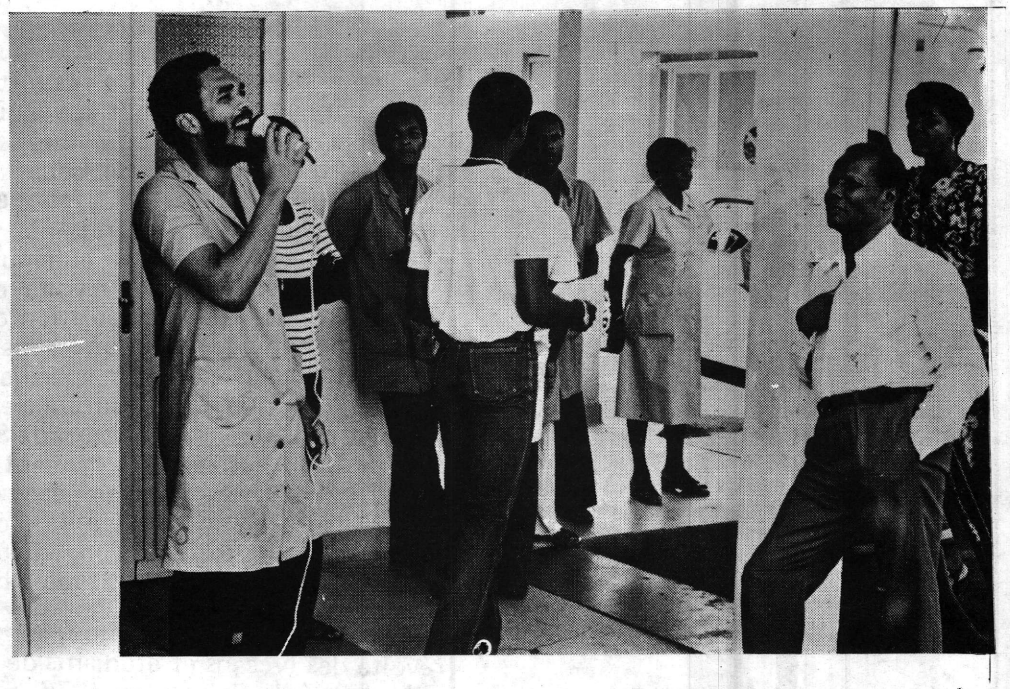
Si les descendants d'Africains qui ont été conduits ici pendant les siècles qu'a duré la «traite des nègres» sont aujourd'hui éparpillés dans toute la Caraibe, c'est dû aux hasards de la colonisation qui leur a finalement donné des «nationalités» et des langues différentes.

Mais en réalité demain les travailleurs, les pauvres de toute cette région pourraient très bien vivre ensemble dans une même nation dirigée par eux-mêmes,les pauvres.

Le ferment de la division actuelle c'est le capitalisme et la domination des puissances capitalistes sur cette région ! Si ceux-ci disparaissent, à la suite de la lutte des peuples de la Caraibe rien ne s'opposera alors à la vie commune de ce peuple d'exploités noir éparpillé dans tout l'archipel caraibéen.

LA GREVE AU CENTRE HOSPITALIER DE POINTE A PITRE PREND ELLE UN NOUVEAU TOURNANT ?

SUITE DE LA PAGE 1



Un moment de flottement a existé parmi les travailleurs de l'hôpital, quand il leur a semblé que les syndicats donnaient à la grève un aspect anti-martiniquais et dirigé contre la nomination d'un individu et non pas pour l'annulation du concours lui-même. En effet, la personne qui a réussi au concours, est un travailleur d'origine martiniquaise et c'est un syndicat de la Martinique, la CDMT, qui de façon tout à fait maladroite a attiré l'attention de la grande presse sur un prétendu caractère anti-martiniquais de la revendication des grévistes.

Dans leur grande majorité, les travailleurs de l'hôpital ont rejeté cette accusation. Mais il faut dire que certains syndicalistes de l'UTS n'avaient pas une attitude tout à fait claire sur ce problème. Mais ces péripéties n'ont pris qu'un caractère très secondaire. Le problème principal, c'est le mécontentement des travailleurs devant l'attitude de la direction qui a refusé de tenir compte de leur opinion. Mais qui plus est, la direction est venue attiser le mécontentement en publiant une note de service qui rend les grévistes responsables des difficultés budgétaires de l'hôpital et laisse planer la menace du non-paiement des salaires à la fin du mois.

Le mécontentement général qui existe dans l'hôpital remonte à plusieurs mois déjà, depuis que la politique d'austérité rend plus difficiles les conditions de travail des agents hospitaliers.

Est-ce que ce mécontentement va profiter du conflit en cours pour exploser, cela dépend de la capacité des travailleurs à prendre en mains eux-mêmes leur lutte, car pour l'instant, ce sont les états-majors syndicaux et en particulier l'UTS qui dirigent la grève, en déterminent les objectifs et en contrôlent le déroulement.

Mais si les travailleurs de l'hôpital veulent réellement imposer et à la direction et à la préfecture l'annulation du concours et l'adoption d'un nouveau mode de recrutement qu'ils estiment plus conforme à leurs intérêts, il leur faudra engager une lutte plus large et plus dure de façon à imposer un rapport de force qui fasse reculer la direction et la préfecture . Or cela ne sera possible que si tous les travailleurs de l'hôpital sentent qu'ils ont la possibilité de diriger le mouvement eux-mêmes et d'y mettre les revendications qu'ils jugent nécessaires.

Pour l'instant, malgré l'indignation générale des travailleurs et la montée du mécontentement, beaucoup de services sont hésitants à se lancer dans la grève. Car nombreux sont les travailleurs qui expriment une réelle méfiance envers les dirigeants syndicaux. Le problème c'est que parmi ces travailleurs ne s'est pas dégagée une volonté de proposer une autre ligne de conduite que celle des syndicats à l'ensemble des travailleurs. Les journées de mercredi et jeudi 11 verront peut être une mobilisation plus grande des travailleurs qui devront alors se prononcer sur les objectifs à atteindre et le caractère de la lutte à mener.

Martinique : UN OUBLI DE FRANCE ANTILLES ?

Les gendarmes bien que très occupés avaient à s'occuper d'une nouvelle bande qui sévissait au bourg même de Trinité. Qu'on en juge : cambriolage aux établissements Berla, aux établissements Philips, chez Richard Fléchon : des millions de centimes volés. Avec en prime, un incendie mystérieux celui du centre des impôts de Trinité, totalement détruit ainsi que l'annexe du collège qui s'y trouvait.

Qui avait fait le coup ? Au bout de deux semaines, nos fins limiers arrivent à mettre la main sur la bande. Et que voit-on ? Le chef de la bande n'est autre que le fils d'un gendarme de Trinité.

Les vols avec cambriolage, c'est lui. Plus grave, c'est lui qui aurait mis le feu au Centre des impôts de Trinité, il nie, mais ses complices l'accablent. Il aurait incendié le centre tout simplement parce qu'il n'y aurait pas trouvé d'argent.

Nous n'avons pas eu droit à la photo des membres de cette bande dans France-Antilles. Faut-il croire que c'est parce qu'il est blanc et fils de gendarme que le jeune délinquant a eu droit à cette faveur ?



Depuis plusieurs semaines, des révoltes éclatent dans les ghettos d'Afrique du Sud. Elles sont toujours suivies de répression violente, et les combats entre les Noirs révoltés et la police du pouvoir blanc ont déjà fait plusieurs dizaines de morts. Ces révoltes nous rappellent, après celles de Sharpeville en 1960, de Soweto en 1976, que les Noirs d'Afrique du Sud n'ont jamais cessé de lutter contre le système de l'apartheid. Ce système a été mis en place en 1948, alors que le mouvement syndical et politique de la classe ouvrière noire commençait à se renforcer, et que cette classe ouvrière, en particulier les mineurs, ait montré sa combativité par une grande grève en 1946. L'instauration de l'apartheid fut donc une réaction de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie blanches Sud Africaines contre la montée de la colère des travailleurs noirs. Aujourd'hui, la révolte des noirs contre ce système raciste qui prive de tous droits près de 25 millions d'habitants, les noirs, alors que 4,5 millions de Blancs détiennent le pouvoir, continue d'éclater dans les ghettos des grandes villes.

DES LIVRES SUR L'AFRIQUE DU SUD

Pour mieux connaitre ces luttes, pour connaître également la vie quotidienne en Afrique du Sud, les efforts d'organisation de ceux qui luttent contre l'apartheid, on peut lire plusieurs livres intéressants, et qui pour certains nous communiquent un peu de cette révolte qui pousse dans la rue la population des ghettos, et engage à l'action les membres des organisations anti-apartheid, malgré la féroce répression policière.

On peut dire : **Vie et mort de Steve Biko**, qui retrace l'engagement et la lutte de cet étudiant, dirigeant du mouvement «Conscience noire», qui fut retrouvé mort dans la prison où il était incarcéré, au mois de septembre 1977.

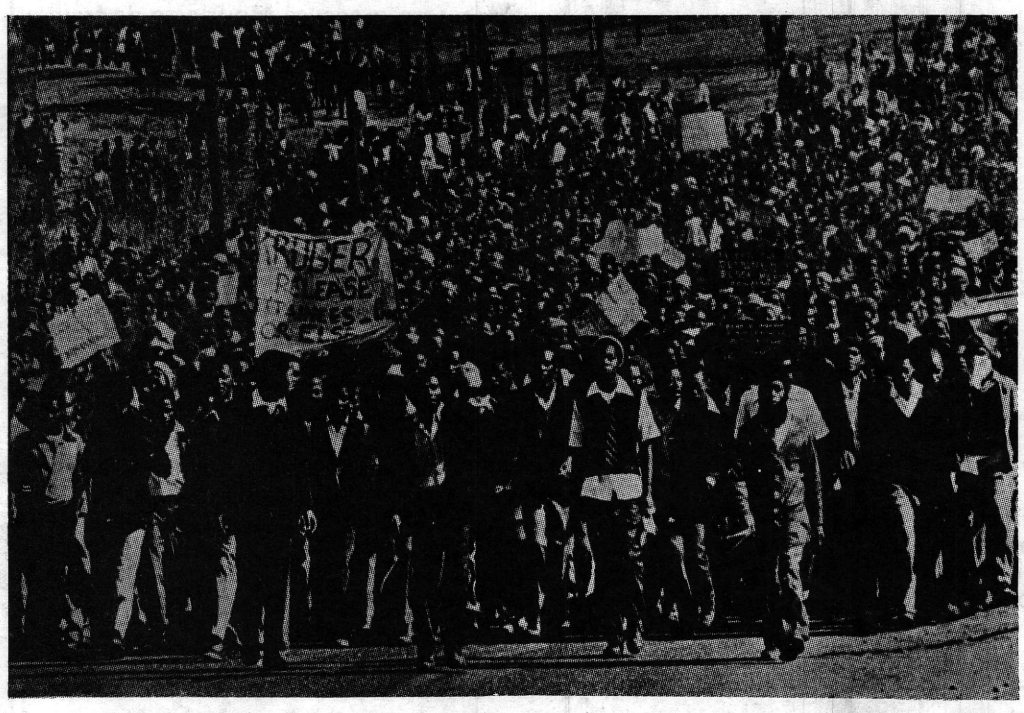
«**Les enfants de Soweto**», sur la révolte des lycéens et étudiants de la ville-ghetto de Soweto en 1976. Les émeutes qui suivirent le meurtre par la police d'un jeune manifestant de 13 ans se propagèrent à la quasi-totalité des grandes villes noires autour de Johannesburgh, les travailleurs noirs déclanchèrent une grande grève Le mouvement gagna en quelques jours l'ensemble du pays.

A lire également, **Le long voyage de Popie Nongena**, le témoignage d'une vieille Sud africaine, sur la vie quotidienne dans les ghettos et les bantoustans. Les livres d'André Brink sont également tous intéressants : **Au plus noir de la nuit, un turbulent silence. Une saison blanche et sèche.**

Emeute au Transvaal de Harry Blum nous plonge dans l'univers des «réserves» de Noirs, avec leur misère et leurs révoltes.

Pleure ô ! pays bien-aimé de Paton.

Doris Lessing, romancière anglaise qui vécut une partie de sa jeunesse en Rhodésie, parle aussi de ce pays dans certains de ses livres : **Vaincue par la brousse**, sur les relations d'un couple de fermiers blancs misérables avec les travailleurs noirs et la terre africaine. **Et les enfants de la violence.**



UNE SAISON BLANCHE ET SECHE
de André Brink

Un journaliste reçoit un appel d'un de ses anciens amis. Du Toit, un professeur qui, lorsqu'il le fréquentait, vivait la vie tranquille de la petite bourgeoisie blanche sud-africaine : maison confortable, bon père-bon époux, rapports paternalistes avec les noirs. Or celui-ci lui a expédié un paquet de documents, et peu de temps après, il est retrouvé mort.

C'est de ces documents que va se dégager l'aventure de cet homme que sa conscience et son désir de justice vont pousser à participer à la lutte que mène contre l'apartheid la population noire de Soweto.

Le fils d'un employé noir de l'école où il travaille est fait prisonnier par la police à la suite de manifestations de jeunes. Il meurt en prison. Son père, qui veut enquêter sur sa mort, viendra demander l'aide de ce professeur qui s'était occupé des études de son fils. Le vieil homme sera lui aussi emprisonné et tué en prison après avoir été torturé.

Du Toit entreprend alors une action pour faire la lumière sur la mort du vieil homme et de son fils. Il se lie avec un personnage mystérieux et sympathique Stanley, un Taximan noir qui vit à Soweto.

Du Toit cherche à réunir des preuves, s'adresse à un avocat, et même à un certain moment à la police elle-même ! Toute cette enquête lui fera finalement comprendre la réalité du pouvoir blanc en Afrique du Sud, le rôle joué par la police et les tribunaux au service de ce pouvoir, la vénalité des avocats blancs. Il y laissera sa vie. Mais on aperçoit que cette action n'est qu'un élément de celle menée par Stanley et ses amis restés dans l'ombre.

FILM . UNDER FIRE



«Under Fire», en français «En première ligne», est le titre d'un film qui passe actuellement sur les écrans des Antilles.

L'essentiel de l'action se déroule au Nicaragua, au moment où la dictature de Somoza vacille sous les coups répétés de la guérilla sandiniste.

En 1979 donc, deux journalistes sont venus couvrir les évènements : le soulèvement populaire, les exactions et les massacres de l'armée, la misère de la population, ils traversent tout cela sans voir réellement ce qui se se passe. Ils sont à la recherche du «scoop», de l'information inédite et fraîche. Ils ne se sentent pas impliqués dans ce qui se passe.

Jusqu'au moment où devant les crimes de la dictature l'un des journalistes accepte de truquer une photo montrant en vie l'un des chefs de la guérilla, alors qu'il est déjà mort. De ce moment, leur vie bascule c'est là qu'ils voient réellement la brutalité sanguinaire de la soldatesque de Somoza et en face l'héroïsme de toute une fraction de la jeunesse soulevée contre la dictature. Car au Nicaragua, en 1979, ce sont bien souvent des jeunes entre 15 et 18 ans qui ont fait le soulèvement qui a conduit les sandinistes au pouvoir : on les appelait les «muchachos» (les enfants). Et ce soulèvement avait l'appui de la population pauvre.

Car il y avait un contraste frappant entre la richesse et le luxe dans lesquels vivaient Somoza et sa clique, protégés par la Garde Nationale, un ramassis de mercenaires et d'assassins et en face une population extrêmement pauvre, vivant dans des bidonvilles, sans eau, sans électricité.

C'est tout cela que montre le film «Under Fire». Il permet de comprendre pourquoi les sandinistes l'ont emporté et pourquoi ils sont encore aujourd'hui largement soutenus par la population, malgré les attaques des contre-révolutionnaires, financés, épaulés et armés par les Etats-Unis.

Un film donc à voir.

J.B

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication
G. BEAUJOUR
Adresser
toute correspondance
EN GUADELOUPE
à Gérard BEAUJOUR
B.P. 214
97110 POINTE-A-PITRE
EN MARTINIQUE
B.P. 386
97204 FORT-DE-FRANCE
EN FRANCE écrire à :
COMBAT OUVRIER
Mr DUFEAL
B.P. 42
92114 CLICHY CEDEX
IMPRESSION
Imp. ERAVILLE & FILS S.A.R.L.
Commission paritaire
No 51728